

Nouvelles méthodologies et démarches en éclairage en France

41^{es} Journées nationales de la lumière de l'AFE - 24 au 26 septembre 2018

Dans un contexte de forte évolution des réglementations françaises et européennes, les 41^{es} Journées nationales de la lumière de l'AFE proposent de faire un point sur les nouvelles méthodologies et démarches en matière d'éclairage, de mettre en avant la valeur ajoutée et les compétences nécessaires de l'éclairage d'aujourd'hui. En complément des évolutions technologiques et scientifiques, de nouveaux critères (garanties après-vente, impacts sanitaires, biodiversité...), de nouvelles démarches, notamment participatives, et de nouvelles justifications (bilan carbone, études d'impact...) doivent désormais être intégrés dans des feuilles de route qui devront être mises en place dans les années à venir. Ces nouvelles méthodologies et démarches seront détaillées par les acteurs politiques, médico-sociaux et économiques qui ont répondu à l'invitation de Cédric Lewandowski, Président de l'AFE, pour intervenir lors de ces journées organisées avec le soutien de la Ville de Marseille et ouvertes par Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille, vice-président honoraire du Sénat.

Un enjeu financier évalué à plusieurs milliards d'euros d'ici 2020

D'ici cinq ans, de nouvelles obligations réglementaires européennes et françaises (RGPD, open-data, DT-DICT, plan quinquennal pour le bâtiment, SNBC, PCAET et SRADETT...) vont obliger la maîtrise d'ouvrage publique (collectivités) et privée (industrie et tertiaire) à investir plusieurs milliards d'euros pour la mise en conformité de leurs ouvrages d'éclairage, de leurs bâtiments et des réseaux, quelle que soit la durée d'éclairage choisie. Dans le domaine de l'éclairage public, le remplacement des lampes à vapeur de mercure restantes et la mise en conformité électrique des réseaux représentent un effort financier pour les collectivités qui est estimé à **un milliard d'euros**.

Alors que l'éclairage public représente aujourd'hui 16 % de leur consommation énergétique totale et plus de 10 millions de points lumineux dont 40 % ont plus de 25 ans, les collectivités locales devront faire face à un pic de rénovation des infrastructures d'éclairage qui devrait être atteint dans les cinq prochaines années. Si les pôles urbains seront les premiers concernés, à très courte échéance, tous les pôles seront concernés d'ici 2025 en moyenne.

Ces nouvelles obligations induiront également une augmentation des coûts opérationnels, un renforcement des études d'ingénierie et le développement de nouvelles compétences pour tous les acteurs.

Se posent également au quotidien la question de l'évolution des appels d'offre, celle de la capacité de certaines collectivités territoriales à conserver une compétence éclairage public et celle des modèles économiques pertinents pour les différents acteurs. Ces sujets clés pour l'avenir du service public et de la transition énergétique, mais aussi pour l'avenir économique et stratégique en France, feront l'objet de retours d'expériences par des collectivités à la pointe de leurs domaines lors des JNL2018 : propriété des données, open-data, systèmes intelligents, mutualisation des infrastructures...

Un enjeu environnemental croissant, notamment dans le contexte du réchauffement climatique

L'éclairage représente aujourd'hui une consommation d'environ 50 TWh d'électricité (12 % de la consommation d'électricité en France) dont 66 % pour le seul éclairage des bâtiments tertiaires (commerces, bureaux, établissements de santé, établissements d'enseignement). Aujourd'hui 80 % des installations d'éclairage dans le tertiaire sont obsolètes, ayant souvent plus de 20 ans. Une remise à niveau de ces installations permettrait de réduire les émissions de CO₂ de plus de 4 millions de tonnes par an et d'économiser plus de 5,1 milliards de dépenses de maintenance. Or la France est un des pays qui investit le moins dans le matériel d'éclairage alors que ce poste représente moins de 1 %

du coût total d'un bâtiment neuf. De même, les bâtiments éducatifs, au cœur du plan quinquennal lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, présentent sur le plan de l'éclairage intérieur de forts enjeux sanitaires (développement biologique de l'œil, apprentissage...). Leur mise à niveau permettrait également une réduction de plus de 670 millions de tonnes de CO₂ par an.

La définition d'un bilan carbone de l'éclairage, l'impact des différentes solutions de gestion de l'éclairage, notamment public, sur la biodiversité, le recyclage et l'écoconception de l'éclairage seront également à l'ordre du jour des échanges entre les participants des Journées nationales de la lumière de l'AFE à Marseille.

Une journée dédiée aux besoins en lumière à chaque étape de la vie

Depuis 20 ans sont apparues de nouvelles sources lumineuses auxquelles nous sommes exposés, notamment les LED et les écrans. Nos comportements et les durées d'exposition envers ces sources ont profondément évolué. A l'heure où de nouvelles découvertes soulignent l'importance de la prise en compte des conditions d'utilisation de ces sources et de la protection vis-à-vis de certaines d'entre elles, il est important de connaître les besoins et les limites de l'œil en matière de lumière afin de définir une hygiène lumineuse adaptée à l'âge et à la tâche (travail, conduite nocturne, écoles...). C'est pourquoi l'AFE et l'AsnaV organisent le 26 septembre une journée d'information et de prévention. L'occasion de souligner les impacts sanitaires et économiques d'une mauvaise lumière et d'une mauvaise vision.

La région PACA, une parfaite illustration des enjeux de l'éclairage

Selon les données de l'ADEME et de l'Agence locale de l'énergie et du climat Métropole Marseillaise (ALECMM), 35 % des collectivités (32 % en PACA) souhaitent investir dans l'éclairage performant des bâtiments en 2012. La région PACA est l'une des régions les plus mobilisées sur le sujet. Les enjeux restent toutefois importants : entre 180 et 231 GWh d'économies d'énergie réalisables, l'équivalent de 7 270 lampes SHP 100 W directement orientées vers le ciel en matière de pollution lumineuse. Des retours d'expérience sur le territoire de la région seront présentés lors des JNL2018.

Les pratiques exemplaires présentées et récompensées

Les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale©, organisés en partenariat avec le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT), la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), l'Association des techniciens territoriaux de France (ATTF), l'éco-organisme Récylum et Lux, la revue de l'éclairage, seront également remis lors des JNL2018. L'occasion pour le Président de l'AFE, Cédric Lewandowski, de remettre un trophée à la Ville de Marseille.

Les Journées nationales de la lumière

Les JNL de l'AFE se sont imposées, depuis 1937, comme le rendez-vous des acteurs publics, institutionnels et privés de l'éclairage. C'est un lieu privilégié d'échanges et de retours d'expérience nationaux et internationaux sur l'état des connaissances techniques et scientifiques sur l'éclairage pour plus de 500 participants tous les 2 ans. Echanges entre acteurs, appropriation des évolutions technologiques, compréhension fine des enjeux pratiques des nouvelles réglementations, autant d'éléments nécessaires à tous les acteurs de l'éclairage pour concilier toutes les contraintes des différents usagers et gestionnaires au service de l'intérêt général (collectivités et budget, usagers et santé, construction et durabilité...).

Programme des JNL2018

Contact presse

Emeline Mas - Chargée de communication - 06 73 67 50 85 - emas@afe-eclairage.fr
